

LES DONNÉES NUMÉRIQUES AU SERVICE DES TERRITOIRES



AVANT-PROPOS

Les élus présents dans les territoires doivent conduire l'ensemble de la politique locale d'aménagement et de développement tout au long de leur mandat.

Dès le début de leur mandat, ils doivent :

- engager le programme politique par des actions concrètes, pour répondre aux besoins des citoyens ;
- créer, par l'intermédiaire de son Directeur Général des Services, une organisation adaptée afin de mettre en œuvre les actions retenues par les décideurs locaux.

Pour les accompagner, les élus territoriaux peuvent s'appuyer sur une gestion de l'information afin de :

- répondre aux compétences obligatoires et facultatives des collectivités comme la fiscalité locale, l'aménagement et le développement économique ;
- porter la politique locale et les programmes nationaux de plus en plus nombreux comme Petites Villes de Demain (PVD), Action Cœur de Ville (ACV), Zéro Artificialisation Nette (ZAN), Projet Alimentaire Territorial (PAT), etc.

Le Groupe Mon Territoire répond aux enjeux territoriaux avec la conception de solutions facilitant la circulation de l'information et des données auprès des services de chaque collectivité. Notre savoir-faire s'articule autour de deux compétences :

- Collecter les données de manière brute, les traiter et les redistribuer sous forme d'informations pertinentes et exploitables.
- Réaliser des observatoires territoriaux actualisés afin d'obtenir une vision globale du territoire pour la prise de décision.

Nous faisons de la transition numérique une opportunité pour remettre l'information au service des collectivités. Dans ce contexte, nous développons des observatoires territoriaux duplicables à l'ensemble du territoire français. L'objectif est de permettre à chacun de disposer du même niveau de connaissance et d'ingénierie pour son développement local.

Nous sommes convaincus que la réussite de votre projet de territoire repose sur l'exploitation intelligente de vos données.

Marc DEBOMY
CEO du Groupe Mon Territoire



SOMMAIRE



| | |
|--|--------------|
| QUEL EST NOTRE SAVOIR-FAIRE ? | p. 4 |
| 1. Cartographie des données | p. 5 |
| 2. Nos domaines d'intervention | p. 6 |
| 3. Les observatoires territoriaux | p. 7 |
| 4. La gouvernance de la donnée | p. 8 |
| 5. Nos applications métiers | p. 10 |
| <i>L'Atelier Fiscal</i> | <i>p. 11</i> |
| <i>L'Atelier Économique</i> | <i>p. 12</i> |
| <i>L'Atelier Aménagement</i> | <i>p. 13</i> |
| 6. Nos systèmes d'information | p. 14 |
| <i>Notre Système d'Information Général</i> | <i>p. 14</i> |
| <i>Respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)</i> | <i>p. 15</i> |
| <i>Notre Système d'Information Géographique (SIG)</i> | <i>p. 16</i> |
| QUELLES DONNÉES NUMÉRIQUES TRAVAILLONS-NOUS ? | p. 17 |
| 1. Data fiscale | p. 18 |
| <i>La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)</i> | <i>p. 19</i> |
| <i>La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</i> | <i>p. 20</i> |
| <i>La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)</i> | <i>p. 21</i> |
| <i>La Taxe Foncière (TF)</i> | <i>p. 22</i> |
| <i>La Taxe d'Habitation (TH)</i> | <i>p. 23</i> |
| <i>Le Fichier TU15 (Versement Mobilité)</i> | <i>p. 24</i> |
| <i>Les Listes 41</i> | <i>p. 25</i> |
| 2. Data économique | p. 26 |
| <i>Le répertoire SIRENE</i> | <i>p. 27</i> |
| <i>Le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO)</i> | <i>p. 28</i> |
| <i>Les Bilans d'entreprise</i> | <i>p. 29</i> |
| <i>Les Représentants d'entreprise</i> | <i>p. 30</i> |
| <i>La base Brevets</i> | <i>p. 31</i> |
| <i>La base Marques</i> | <i>p. 32</i> |
| <i>L'API Offres d'emploi</i> | <i>p. 33</i> |
| <i>Les données du Big Data</i> | <i>p. 34</i> |
| 3. Data foncière | p. 35 |
| <i>La base de données SITADEL</i> | <i>p. 36</i> |
| <i>La Documentation Littérale du Cadastre (MAJIC III)</i> | <i>p. 37</i> |
| <i>Le Plan Cadastral Informatisé (EDIGEO)</i> | <i>p. 39</i> |
| <i>Les Demandes des Valeurs Foncières (DVF)</i> | <i>p. 40</i> |
| <i>Les Locaux Commerciaux Vacants (LOCOMVAC)</i> | <i>p. 41</i> |
| <i>Le Fichier Nominatif de Taxe d'Habitation Format 3</i> | <i>p. 42</i> |
| <i>La Base Adresse Nationale</i> | <i>p. 43</i> |
| 4. Data environnementale | p. 44 |
| 5. Data des utilisateurs | p. 45 |
| CONCLUSION | p. 46 |
| GLOSSAIRE | p. 47 |



QUEL EST NOTRE SAVOIR-FAIRE ?

Le Groupe Mon Territoire est un acteur français de la data sur les thèmes du foncier, de l'économie et de la fiscalité, dédiée exclusivement aux collectivités locales et à leurs structures satellites. Nous fournissons des données à l'échelle d'un territoire. Ces données sont indispensables pour piloter et réaliser les politiques publiques locales.

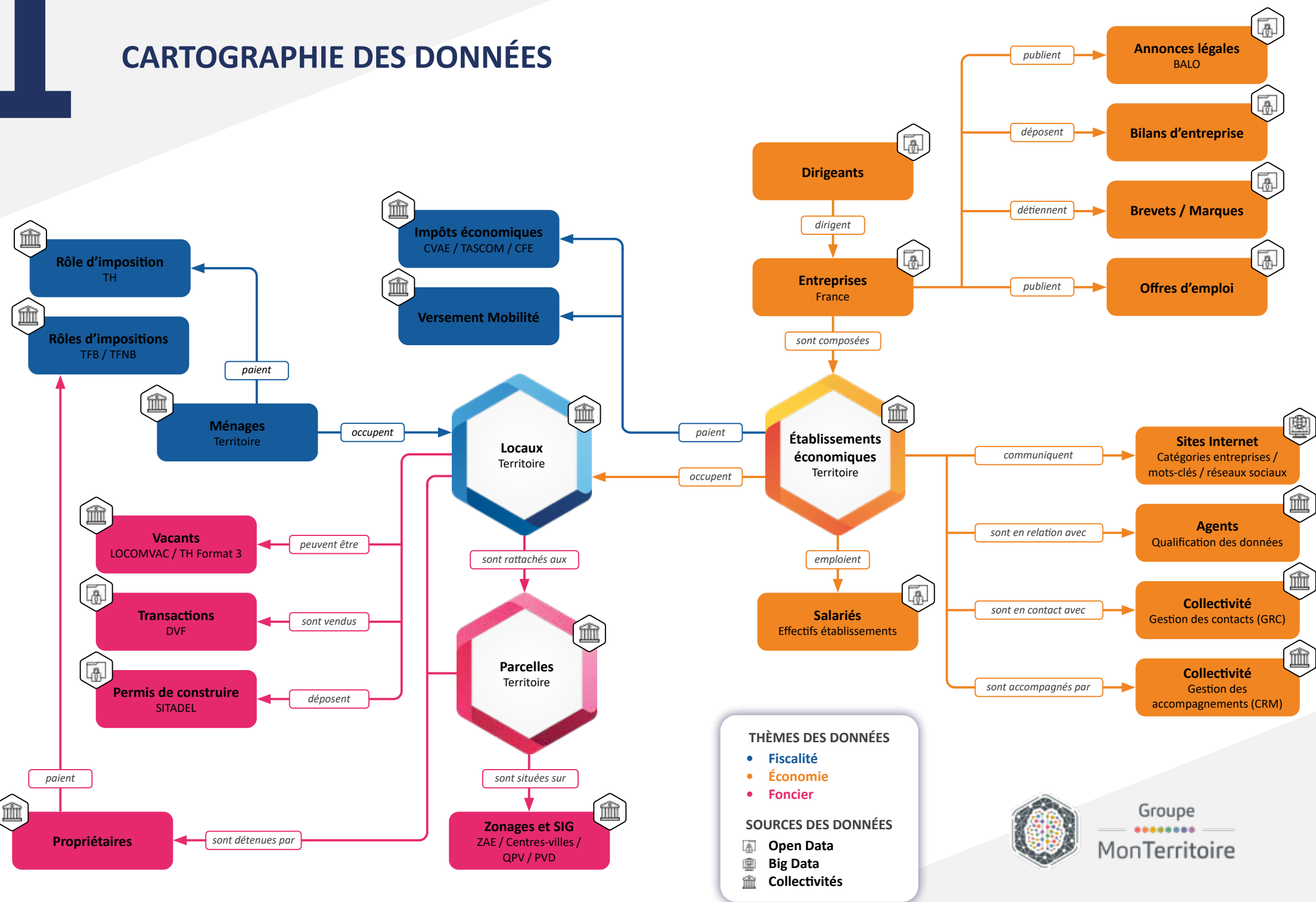
Nous rendons facile et accessible l'usage de ces données dans nos différents observatoires territoriaux :

- **Atelier Fiscal ;**
- **Atelier Versement Mobilité ;**
- **Atelier Économique ;**
- **Atelier Aménagement.**

L'ensemble de nos solutions répondent aux différents enjeux du développement durable des territoires. De plus, elles respectent un cadre technique, légal et éthique pour nos clients avec :

- **une vigilance particulière sur la sécurité ;**
- **un respect de la conformité du RGPD ;**
- **un hébergement des données en France ;**
- **une recherche vers la sobriété environnementale ;**
- **une souveraineté de la donnée dans nos traitements et dans nos usages.**

CARTOGRAPHIE DES DONNÉES



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Les données des collectivités et celles disponibles en Open Data peuvent être riches d'informations et d'une grande utilité pour les territoires.

Afin d'accompagner les acteurs publics, le Groupe Mon Territoire, épaulé par ses deux filiales Fiscalité & Territoire et Economie & Territoire,

DÉVELOPPE & ÉDITE

des observatoires
100 % web

CONSEILLE

les structures territoriales

FORME

les acteurs territoriaux



L'objectif principal est de faciliter l'accès de la donnée aux collectivités. Nous nous démarquons par deux niveaux de compétences bien distinctes :

- **Fournisseur de données**
Nous exploitons de la donnée brute afin de la « raffiner », puis de la redistribuer sous la forme d'information pertinente et exploitable (fiche, analyse, cartographie, etc.) dans le but d'améliorer les politiques publiques.
- **Créateur d'applications**
Nous développons des observatoires en mode SAAS afin d'aider les territoires à exploiter leurs données, anticiper les tendances et élaborer les outils apportant une vision globale pour agir rapidement.

Exclusivement dédié à l'accompagnement des collectivités locales et des organisations territoriales, le Groupe Mon Territoire propose un ensemble d'observatoires territoriaux à forte valeur ajoutée.

3

LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

Un observatoire territorial est un outil de traitement et de partage de l'information. Il permet par la connaissance du territoire, d'analyser et de suivre l'évolution afin d'accompagner le développement du territoire.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN « OBSERVATOIRE TERRITORIAL » ?



Un observatoire territorial accompagne les organisations dans la réflexion et la mise en œuvre de projets structurants pour la valorisation de leur environnement :

- **Suivi et analyse des compétences clés**
fiscalité, urbanisme, développement économique, etc.
- **Réponses aux obligations légales**
ZAN, PCAET, PAT, etc.
- **Programmes de revitalisation**
PVD, ACV, ORT, Territoires d'Industrie, etc.
- **Élaboration et suivi d'un projet de territoire**
pour les prochaines années, en lien avec la mise en place des CRTE.



Un observatoire territorial a pour objectifs de :

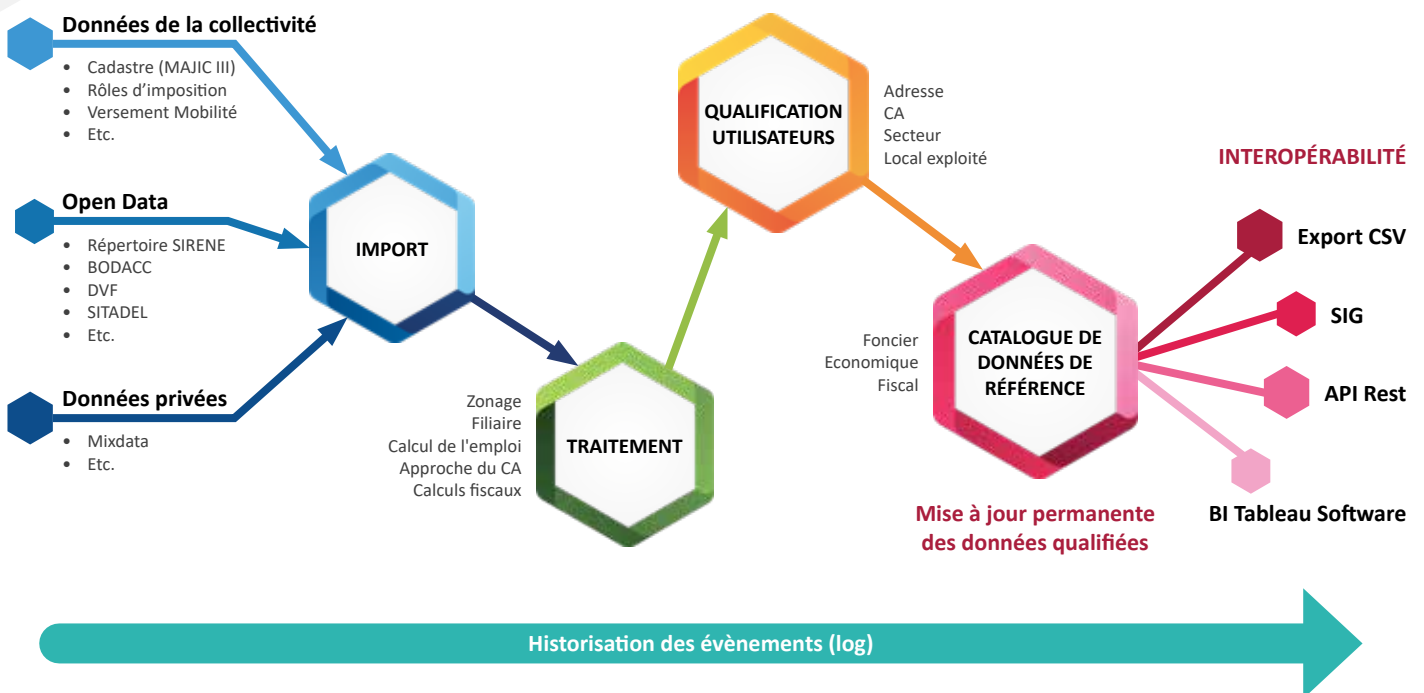
- Collecter et diffuser les informations clés de son territoire ;
- Analyser et suivre l'évolution de son territoire ;
- Conduire les missions en lien avec les compétences de la structure ;
- Accompagner la prise de décision ;
- Contribuer à l'attractivité / au développement durable du territoire.

Les observatoires territoriaux doivent permettre d'assurer une utilisation efficace et efficiente des données, dans le but d'accompagner les acteurs locaux à piloter de manière effective le développement durable d'un territoire.

LA GOUVERNANCE DE LA DONNÉE

Le Groupe Mon Territoire s'engage dans l'exploitation des données à assurer une utilisation efficace et efficiente des informations, dans le but d'aider aux développements des territoires.

- ➔ Nous garantissons pour nos utilisateurs une donnée disponible, utilisable, intègre et sécurisée.
- ➔ Nos différents traitements de la donnée permettent d'obtenir une connaissance territoriale à partir de différentes données brutes.



Chaîne de traitement des données gérées par le Groupe Mon Territoire

La finalité des traitements est de renforcer la connaissance de manière fiable du tissu économique, de la fiscalité et de l'aménagement du territoire d'intervention à travers des fiches, des cartographies, des indicateurs ou encore des analyses spécifiques.

- ➔ Nous développons des observatoires au sein de nos pôles d'expertise, Fiscalité & Territoire et Economie & Territoire, afin de répondre à des thématiques précises, avec des experts métiers dédiés.

NOTRE CHAÎNE DE TRAITEMENT DES DONNÉES

1. **Collecte** | Nous collectons la donnée brute de manière automatisée auprès des différentes sources, avec une fréquence d'actualisation en adéquation avec celle du fournisseur de la donnée grâce à nos différents connecteurs.
2. **Traitement** | Nous réalisons les traitements nécessaires à l'exploitation de la donnée grâce à nos différentes opérations et algorithmes. Ces traitements interviennent sur les opérations suivantes :
 - Croisement et répartition de la donnée sous forme de fiches exploitables (établissement, rôle d'imposition, local, parcelle, etc.) ;
 - Géolocalisation des établissements selon plusieurs sources (cadastre, BAN, etc.) ;
 - Zonage : segmentation à l'échelle géographique (zone d'activité, centre-ville, etc.) ;
 - Filière : segmentation des activités économiques (agriculture, tourisme, électronique, commerce, numérique, culture, etc.) ;
 - Calcul de l'emploi : détermination de l'effectif le plus qualifié en fonction de différentes sources de données (CVAE, bilans, VM, INSEE, etc.) ;
 - Approche du chiffre d'affaires ;
 - Calcul sur la fiscalité.
3. **Qualification** | Nous permettons aux utilisateurs de qualifier la donnée afin d'enrichir la connaissance du territoire par les informations issues du travail terrain.
4. **Archivage** | Nous archivons toutes les étapes du process dans nos logs par souci de transparence.
5. **Stockage** | Nous stockons les données dans nos catalogues métiers.
6. **Distribution** | Nous donnons également la possibilité de redistribuer la donnée par l'intermédiaire de différents canaux de diffusion :
 - Flux de données au format standard (CSV, etc.) ;
 - Système d'Information Géographique (SIG) ;
 - Sites Internet (annuaire des entreprises, bourse des locaux, etc.) ;
 - API REST (Point API, Dataset) ;
 - BI - Tableau software.



NOS APPLICATIONS MÉTIERS



Nous développons des applications web au sein de nos pôles d'expertise Fiscalité & Territoire et Économie & Territoire pour répondre à des thématiques précises avec des experts métiers dédiés, tout en :

- veillant à la mise en conformité réglementaire des solutions numériques proposées (RGPD, sécurité, etc.) ;
- générant des économies d'échelle en matière d'intégration et d'interfaçage éventuel avec des logiciels tiers ;
- disposant d'une administration et d'une maintenance mutualisée avec les communes membres.

Nos solutions sont accessibles directement par un navigateur web (SAAS), sans installation au préalable, sur ordinateur ou tablette.



NOS SOLUTIONS

- Un outil prêt à l'emploi dès l'ouverture du compte (sous 48h) ;
- Des données actualisées en temps réel sans votre intervention ;
- Une cartographie interactive et paramétrable ;
- des requêtes et des analyses pré-construites ;
- Un accès illimité aux données et en nombre d'utilisateurs.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Un service appui conseil avec un consultant métier ;
- Un guide de démarrage pour créer son compte et intégrer ses données ;
- Une formation des utilisateurs afin qu'ils soient opérationnels avec l'outil ;
- Une aide en ligne reprenant les fonctionnalités des Ateliers.

Atelier Fiscal App.



L'Atelier Fiscal est un outil de gestion des fichiers fiscaux, de diagnostic et d'aide à la prise de décision en matière de pilotage des ressources fiscales.

Actuellement, il permet :

- la consultation des fichiers liés à la fiscalité ;
- le pilotage de la stratégie fiscale.

Vous êtes...

Directeur des finances
Chargé de mission fiscalité
Élu local



Vous travaillez dans...

une collectivité
un syndicat mixte
un AOM



DESCRIPTION DE L'ATELIER :

La consultation des fichiers liés à la fiscalité :

Il permet aux collectivités locales de disposer de l'ensemble des informations fiscales des différents contribuables. Il offre une approche par taxe ou par impôt, et retrace leurs évolutions sur la fiscalité liée au foncier, à l'économie et au Versement Mobilité (VM).

Le pilotage de la stratégie fiscale :

Notre observatoire fiscal permet de piloter les étapes clés d'une démarche d'analyse et d'optimisation des ressources fiscales du territoire. Il simule l'impact en agissant sur les taux d'imposition ou en adaptant les politiques d'exonération et d'abattement.

FONCTIONNALITÉS DE L'ATELIER :

1. **Consulter** et exporter les fiches d'évaluation des contribuables ;
2. **Analyser** les composantes de la fiscalité locale afin d'établir un diagnostic ;
3. **Simuler** les leviers et en mesurer les impacts afin de faciliter une prise de décision ;
4. **Optimiser** les bases d'imposition en vue de rétablir l'équité des administrés devant l'impôt ;
5. **Anticiper** votre commission communale et intercommunale des impôts directs ;
6. **Superviser** la gestion de l'ensemble des données de façon centralisée et sécurisée.

L'Atelier Fiscal permet de connaître avec précision la structure fiscale de son territoire pour cerner les enjeux et ainsi mieux éclairer les élus dans leur politique fiscale et la construction de leur budget.

L'Atelier Versement Mobilité permet de disposer de l'ensemble des leviers d'actions pour agir sur le VM du territoire.

Cet outil d'aide à la décision permet d'avoir une meilleure vision du suivi financier de cet impôt, et ainsi de construire les solutions de mobilité adaptées aux enjeux locaux.

Atelier Versement Mobilité App.



Atelier Economique App.



L'Atelier Économique est une solution globale et évolutive au service du développement économique.

Il se présente à la fois comme :

- un observatoire économique ;
- un CRM dédié à l'accompagnement des entreprises.

Vous êtes...

Développeur économique
Manager de centre-ville
Chargé de mission filière / ZAE



Vous travaillez dans...

une collectivité
une agence de développement
une chambre consulaire



DESCRIPTION DE L'ATELIER :

Un observatoire économique :

Il regroupe les informations sur les établissements, les locaux professionnels, les parcelles et les offres d'emploi de son territoire, qu'il actualise automatiquement depuis plusieurs sources d'informations :

- économie (Open data et Big Data) ;
- fiscalité (données fiscales de la collectivité) ;
- foncière (Cadastre) ;
- saisies des utilisateurs.

Un CRM dédié à l'accompagnement :

Il est construit pour gérer les demandes d'accompagnement et les offres à destination des entreprises. Il est directement enrichi par les données de l'observatoire économique afin de faciliter la saisie et le suivi. Il permet également de gérer l'ensemble des contacts et de s'interconnecter avec un outil d'e-mailing.

FONCTIONNALITÉS DE L'ATELIER :

1. **Rechercher** et consulter les informations sur les entreprises, les locaux économiques, les parcelles et les offres d'emploi de votre territoire ;
2. **Identifier** les entreprises implantées par zone (zone d'activités, centre-ville, ORT, etc.) et appartenant aux filières clés (agricole, bois, commerce, numérique, industrie, tourisme, culture, etc.) ;
3. **Surveiller** l'évolution de l'actualité économique avec les publications des entreprises ;
4. **Analyser** le tissu économique sous différentes thématiques (économie, emploi, foncier, fiscalité économique, inventaire ZAN, etc.) ;
5. **Accompagner** les acteurs économiques dans leurs projets (porteurs de projet, implantation d'entreprises, cession, etc.) ;
6. **Gérer** l'offre à destination des entreprises (bourse de l'immobilier, etc.).

L'Atelier Économique, de par ses informations et fonctionnalités, est un véritable outil d'appui et d'aide à la décision pour les développeurs et les décideurs territoriaux. Il les accompagne dans la réflexion et la mise en œuvre de projets structurants pour la valorisation de l'environnement économique des territoires.

Atelier Aménagement App.



L'Atelier Aménagement est une solution en construction au service de l'aménagement du territoire.

Il intègre aujourd'hui :

- un observatoire ZAN des zones d'activités ;
- un simulateur des retombées économiques et fiscales d'un projet d'aménagement.

Vous êtes...

Chargé de mission urbanisme
Directeur de l'aménagement
Chargé de projet mobilité



Vous travaillez dans...

une collectivité
une agence d'urbanisme
un EPF



DESCRIPTION DE L'ATELIER :

Un observatoire ZAN des zones d'activités :

L'objectif ZAN va imposer la maîtrise du développement urbain afin de limiter l'emprise sur les espaces naturelles. L'observatoire des zones d'activités permet d'identifier plus facilement les zones optimisables à aménager. Il pourra également appuyer la justification que les collectivités devront apporter auprès des décideurs.

Un simulateur des retombées économiques et fiscales d'un projet d'aménagement :

Avec l'urbanisation qui ne cesse de s'agrandir et la raréfaction du foncier aménageable, il est donc primordial de connaître l'apport de chaque projet d'aménagement. Notre simulateur permet de déterminer quelles vont être les retombées en termes de nombre d'emplois, d'habitants, de recettes fiscales en faveur des différentes collectivités.

FONCTIONNALITÉS DE L'ATELIER :

1. **Identifier les zones à urbaniser** ou les locaux à requalifier avec un jeu de planche d'analyse des zones d'activités ;
2. **Créer un projet d'aménagement** en lui spécifiant un nom et une année de lancement ;
3. **Ajouter des locaux** en sélectionnant parmi une liste le type de local à construire, la quantité, la surface, la commune et l'année d'implantation ;
4. **Calculer la rentabilité** en obtenant l'estimation du nombre d'habitants et d'emplois générés, des recettes de la fiscalité locale et d'urbanisme, ainsi que leur répartition par taxe / affectation ;
5. **Comparer des projets** en dupliquant un projet et en changeant simplement la localisation des locaux pour pouvoir les comparer ;
6. **Affiner les résultats** en prenant la main et modifier tous les paramètres qui ont une conséquence sur la fiscalité.

L'Atelier Aménagement se veut être l'outil de référence du métier de l'aménageur. Dans nos ambitions, nous souhaitons prochainement intégrer dans cet observatoire des données de l'écologie et la mobilité.

6

NOS SYSTÈMES D'INFORMATION

NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION GÉNÉRAL :



Fiabiliser les données et superviser le système d'information en toute autonomie :

Nous avons mis en place une console de supervision permettant à chaque collectivité d'avoir une vision à 360° sur l'ensemble de nos observatoires, de contrôler leur utilisation et de les administrer. L'Atelier Serveur centralise la sécurité et la distribution des données, permettant :

- le chargement des données par un suivi en temps réel ;
- la gestion des utilisateurs et de leurs droits d'accès ;
- un monitoring des logs ;
- la gestion des fonds de cartes et des zonages ;
- une interopérabilité des données à travers des API.

Garantir la sécurité et le traitement déontologique des données :

La sécurisation des données est au cœur de nos préoccupations. Nos solutions sont hébergées dans des data centers conformes, avec le cloud souverain pour les organismes publics. Toutes les données sont stockées sur le territoire français dans des data centers de dernières générations, répondant aux critères Tiers III. Nos applications full web répondent aux besoins des territoires en termes de sécurité et d'usage de la donnée, de fiabilisation et de distribution.



LE DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

Garant du bon fonctionnement des systèmes d'information, le DSI doit anticiper les évolutions métiers et proposer des solutions suivant la stratégie de l'organisation. Nos applications SAAS permettent d'accompagner les services compétents avec des données complètes, fiables et mises à jour quotidiennement. Elles sont conformes au RGPD et interopérables grâce à nos exports CSV, API REST et connecteur BI Tableau Software.

RESPECT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) :

Les traitements de données à caractère personnel nécessaires à la fourniture de nos services sont réalisés conformément aux dispositions de l'article 28 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ce dernier détermine les conditions dans lesquelles le Groupe Mon Territoire, en qualité de sous-traitant et dans le cadre des services définis, traite les données à caractère personnel pour le compte du client, quand celui-ci agit en qualité de responsable de traitement.

Notre engagement :

Le Groupe Mon Territoire s'engage, en tant que sous-traitant auprès de ses partenaires, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour :

- traiter les données personnelles uniquement pour les seules finalités qui font l'objet de la sous-traitance ;
- prendre en compte, les principes de protection des données personnelles dès la conception, et de protection des données par défaut ;
- tenir un registre des catégories d'activités de traitement effectuées ;
- mettre à disposition les documents relatifs à la sécurité de ses données ;
- notifier toute violation de données à caractère personnel après en avoir pris connaissance ;
- héberger les données sur le territoire de l'Union européenne ;
- informer les personnes des traitements de données qui les concernent ;
- permettre aux personnes concernées d'exercer leurs droits.

Le Groupe Mon Territoire a recours à un Délégué à la Protection des Données (DPO) externe afin de veiller au respect du RGPD ainsi qu'aux dispositions de la loi Informatique et Libertés de la CNIL au sein de son établissement.

LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Avec une fonction située au cœur de la conformité au RGPD, le DPO veille au respect de la protection des données de son organisation et de ses partenaires. Nos différents traitements sont cartographiés, documentés et mis à jour régulièrement. L'ensemble des données confiées sont utilisées uniquement à des fins décrites dans les Conditions Générales de Vente (CGV).



NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

Les observatoires territoriaux du Groupe Mon Territoire intègrent naturellement une part de SIG afin d'obtenir une restitution et une exploitation cartographique. Nos solutions permettent de travailler avec :

- des fonds de carte (Google, OpenStreetMap, etc.) ;
- des couches cartographiques (cadastre, secteurs locatifs, PLU, etc.) ;
- des zonages géographiques (zones d'activités, centre-ville, ORT, etc.).

Sur chaque couche sont attachées des informations qui donnent une vision très claire de la situation du territoire et qui aident à la prise de décision.

SIG et interopérabilité via nos applications :

Il est possible d'utiliser notre SIG avec des couches d'origine et de connecter vos couches thématiques au travers de vos serveurs (ESRI, WMS WTS, etc.). Notre SIG offre également la possibilité d'intégrer des zones ou des regroupements géographiques (en format GeoJSON ou Shapefile). Une ventilation des données est alors disponible sur ces zones. Cela se matérialise par plusieurs critères de recherche lors de la consultation des données et par des analyses livrées.

L'interopérabilité de nos données fonctionne également dans le sens inverse grâce à nos exports CSV et API Rest. Nous fournissons des exemples de scripts (FME et langage de développement usuel) permettant de charger automatiquement une base de données cartographiques.



LE RESPONSABLE DU SIG

Soucieux de la cohérence de la donnée spatiale, le Responsable du SIG conçoit des architectures de représentation, d'analyse et d'exploitation des données cartographiques. Nos données attributaires comprennent les clés cartographiques (zonage, unité foncière, point établissement, etc.) et permettent de représenter la donnée dans votre SIG (ESRI, Business Géographique, Geomatica, Qgis, etc.).



QUELLES DONNÉES NUMÉRIQUES TRAVAILLONS-NOUS ?

Avec la promulgation de la Loi pour une République Numérique en octobre 2016, la France s'est inscrite dans un mouvement dynamique en matière d'ouverture de données, ou « Open Data », dont certaines sont inexploitées.

Notre rôle est de les collecter, les mettre à jour, les enrichir, les stocker dans une solution exploitable pour les collectivités.

Pour cela, nous avons créé des catalogues de données qualifiées sur des thématiques précises : le foncier, l'économie et la fiscalité, jusqu'à la maille la plus fine, afin de pouvoir travailler :

- sur un périmètre géographique déterminé comme un quartier, un centre-ville ou une zone d'activité ;
- sur une thématique précise comme une loi de finances, le climat, etc.



DATA FISCALE

La DGFIP a engagé très tôt une action afin de répondre aux exigences de la Loi pour une République Numérique. Tous les ans, elle remet à chaque collectivité les données qui la concernent.

Les impôts locaux assurant l'autonomie financière des collectivités, il est essentiel pour ces dernières de disposer de l'ensemble des données fiscales des différents contribuables. En effet, cela leur permet de connaître la structure fiscale de leur territoire.

Les impôts locaux « directs » représentent plus de 85 % des impôts locaux. Ils comprennent :

- les quatre principales taxes : Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Non Bâties (TFPNB), Contribution Économique Territoriale (CET). Depuis 2010, la CET, qui remplace la Taxe Professionnelle (TP), est composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ;
- les taxes annexes ou assimilées : Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), etc.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

À partir des données collectées et retravaillées par le Groupe Mon Territoire, les élus seront en mesure de cerner les enjeux et les impacts des réformes et des lois de Finances. L'accès à ces données sera un outil d'optimisation des recettes fiscales et une source d'informations précieuse pour la constitution des budgets.



La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)

La TASCOM est due par les établissements commerciaux permanents situés en France, ouverts après 1960, qui existent au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et qui réalisent un chiffre d'affaires hors-taxe supérieur ou égal à 460 000 €, et dont la surface de vente au détail dépasse 400 m².



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Novembre - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN) - Adresse



RGPD :
Information nominative sur les propriétaires



Force :

- Permet de connaître le chiffre d'affaire de l'établissement ainsi que la surface du local.



Faiblesse :

- N'indique pas le SIRET, ni l'invariant des locaux ;
- Ne concerne que les établissements privés.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Adresse - Point établissement



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est un impôt local basé uniquement sur les biens soumis à la Taxe Foncière. Cette taxe est due dans chaque collectivité locale où une entreprise dispose de locaux et de terrains. Elle est l'une des deux composantes de la CET avec la CVAE.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Septembre / Octobre -
Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Adresse - Parcelle - Invariant



RGPD :
Information nominative sur l'exploitant
(personne morale)



Force :

- Permet d'établir un lien avec les locaux.



Faiblesse :

- N'indique pas le SIRET, ni l'invariant des locaux ;
- Ne concerne que les établissements privés.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Adresse - Point établissement



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est due par les entreprises / travailleurs indépendants à partir d'un certain chiffre d'affaires. Elle est calculée en fonction de la valeur ajoutée créée pendant un exercice. Elle est l'une des deux composantes de la CET avec la CFE.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Mars - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN) - Etablissement (SIRET) - Adresse



RGPD :
Information nominative sur l'exploitant (personne morale)



Force :
• Permet de connaître le SIRET.



Faiblesse :
• N'indique pas l'invariant des locaux ;
• Ne concerne que les établissements privés.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Adresse - Point établissement



Zonage :
Oui



Algorithmes :
• Nous calculons le taux, la valeur ajoutée plafonnée, la clé de répartition, l'acompte estimé, la régularisation estimée et le solde estimé.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

La Taxe Foncière (TF)

La Taxe Foncière est un impôt local dû tous les ans, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, par tous les propriétaires d'une propriété bâtie (constructions à usage d'habitation ou professionnel) ou non-bâtie (mines, étangs, terres rurales ou encore marais salants) située en France.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Septembre / Octobre -
Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Propriétaire - Adresse



RGPD :
Information nominative sur le
propriétaire ou usufruitier



Faiblesse :

- Comprend l'ensemble des locaux d'une même adresse pour un propriétaire ;
- N'inclut pas les locaux non imposables ou exonérés de manière permanente.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous la rattachons au local.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Non



Atelier Aménagement :
Non

La Taxe d'Habitation (TH)

La Taxe d'Habitation est un impôt local dû tous les ans, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, par tous les propriétaires, locataires et occupants à titre gratuit d'un bien immobilier d'habitation, d'une résidence secondaire, d'une habitation inoccupée meublée et/ou d'une dépendance immédiate.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Septembre / Octobre -
Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Occupant - Local - Adresse



RGPD :
Information nominative sur l'occupant



Force :
• Permet d'établir un lien avec les
locaux.



Faiblesse :
• Le fichier est en décalage avec les
informations MAJIC 3.



Autres :
• Sera supprimée en 2023 pour les
résidences principales (seules les
résidences secondaires seront
encore concernées) ;
• Ne concerne que les établissements
privés.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce
à nos API ;
- Utilisation de vos couches théma-
tiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute
autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Non



Atelier Aménagement :
Non

Le Fichier TU15 (Versement Mobilité)

Le Fichier TU15 est une liste annuelle des entreprises assujetties au Versement Mobilité. Cette contribution est due par tous les employeurs qui embauchent au moins 11 salariés dans les collectivités ayant institué ce versement pour financer leurs transports et leurs services de mobilité.



Source :
URSSAF



Fréquence :
Mensuelle - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN) - Etablissement
(SIRET) - Adresse



RGPD :
Information nominative sur l'exploitant
(personne morale)



Force :

- Permet de connaître le SIRET et l'effectif ;
- Concerne les établissements publics et privés.



Faiblesse :

- Disponible uniquement pour les établissements dépassant plus de 11 salariés ;
- N'indique pas l'invariant des locaux.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Adresse - Point établissement



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Les Listes 41

Les Listes 41 recensent l'ensemble des informations liées aux propriétés bâties et non bâties d'une commune, qu'elles soient issues d'une construction nouvelle ou ayant fait l'objet d'une modification. Elles présentent également l'évolution de leur évaluation par l'administration française.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuel - Mars - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Local - Parcelle



RGPD :
Aucune donnée personnelle



Force :

- Permet de connaître toutes les nouveautés / modifications déclarées au cours d'une année.



Faiblesse :

- Se base uniquement sur du déclaratif.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Local - Parcelle



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Non



Atelier Aménagement :
Non

2

DATA ÉCONOMIQUE

L'activité économique étant au cœur des territoires, les institutions possédant des données économiques ont suivi la dynamique d'ouverture des datas instaurée par la Loi pour une République Numérique.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) édite le répertoire SIRENE, une référence sur le sujet donnant accès aux données de près de 20 millions d'entreprises et 28 millions d'établissements. Il constitue la plus grande base de données sur l'état civil des entreprises françaises.

L'INSEE collecte, produit et analyse des informations légales et juridiques sur les entreprises et les établissements. Cette analyse est traitée à l'échelle nationale, régionale, départementale, rarement communale et jamais à une échelle plus fine.

Depuis 2017, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) permet de consulter les informations non confidentielles issues des bilans des entreprises commerciales françaises déposés auprès des greffes des tribunaux à compétence commerciale. Depuis 2020, ces données sont complétées par celles de la propriété industrielle des entreprises tels que les brevets ou encore les marques.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

À partir de ces données que nous filtrons, mettons à jour et retravaillons, jusqu'à la maille la plus fine, les acteurs locaux pourront réaliser les diagnostics de leur territoire, construire leur offre économique et engager des actions concrètes sur le terrain.



Le répertoire SIRENE

Le répertoire SIRENE est une forme d'inventaire regroupant de nombreuses informations économiques et juridiques sur les millions d'entreprises et d'établissements immatriculés en France, ainsi que sur les entreprises étrangères qui ont une représentation / activité sur le territoire français.



Source :
Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)



Fréquence :
Mensuelle - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Adresse



RGPD :
Aucune information nominative



Force :

- L'inscription au registre SIRENE est une étape obligatoire pour la création d'une entreprise car elle permet d'obtenir son Kbis ;
- Comporte toutes les informations principales sur les entreprises et les établissements ;
- Donne accès à un historique complet sur les entreprises / établissements français actifs et radiés depuis 1973.



Faiblesse :

- L'actualisation de l'évolution de l'entreprise et des établissements n'est pas toujours effectuée ;
- Les entreprises individuelles peuvent faire le choix d'être non-diffusibles dans le fichier SIRENE depuis la réglementation RGPD.



Autres :

- Donne accès à de nombreuses informations : dénomination sociale, adresse, capital social, numéros SIREN et SIRET, etc.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous calculons le nombre d'emplois par établissement ;
- Nous géolocalisons les établissements et fermons ceux radiés.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO)

Le BALO est une publication nationale reprenant les informations relatives à la vie des sociétés afin d'assurer la transparence économique et financière du pays. On y trouve donc toutes les annonces liées aux avis de convocations aux assemblées générales ou encore aux comptes annuels.



Source :
Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA)



Fréquence :
Quotidienne - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN) - Etablissement (SIRET)



RGPD :
Information nominative sur les dirigeants mandataires



Force :

- Obligatoire ;
- Permet d'obtenir une chronologie des modifications importantes de la vie de l'entreprise.



Faiblesse :

- N'est disponible que depuis 2017 ;
- N'est que partiellement structuré.



Autres :

- Donne accès à de nombreuses informations : immatriculation, ventes et cessions, procédures collectives, dépôt des comptes, modifications diverses, radiations, etc.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous déterminons le degré de la procédure collective.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Les Bilans d'entreprise

Data INPI donne accès à des données non confidentielles de millions d'entreprises françaises, dont leurs bilans annuels qu'elles déposent auprès des greffes des tribunaux à compétence commerciale. Ces dépôts alimentent le Registre National du Commerce et des Sociétés (RNCS), centralisé par l'INPI.



Source :
Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI)



Fréquence :
Quotidienne - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN)



RGPD :
Aucune information nominative



Force :

- Donne accès à de nombreuses informations financières : données des bilans, des comptes de résultats, des immobilisations, des amortissements et des provisions.



Faiblesse :

- Disponible que depuis 2017 ;
- Les entreprises ont l'obligation légale de déposer leurs comptes auprès des greffes des tribunaux de commerce, mais pas de les rendre publique ;
- Les comptes ne peuvent être publiques que partiellement ;
- Les sociétés en micro-BNC, micro-BIC et les entrepreneurs individuels ne sont pas concernés par l'obligation de déposer leurs comptes.



Autres :

- En moyenne, seulement 20 à 30 % des entreprises publient et rendent public leur bilan.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement (attention, un chiffre d'affaires s'apprécie sur une entreprise et non un établissement)



Zonage :
Non - Impossible



Algorithme :

- Nous calculons des soldes intermédiaires de gestion.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Non

Les Représentants d'entreprise

L'identité des Représentants d'entreprise est issue des données non confidentielles saisies à partir des informations déclarées par les entreprises auprès des greffes des tribunaux à compétence commerciale, et transmis à l'INPI dans le cadre de sa mission de conservation et de diffusion.



Source :
Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI)



Fréquence :
Quotidienne - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN)



RGPD :
Information nominative sur les Représentants d'entreprise



Force :

- Permet d'obtenir le nom, le prénom et la date de naissance du représentant.



Faiblesse :

- Ne comporte pas les coordonnées des Représentants d'entreprise.



Autres :

- Donne la civilité uniquement des auto-entrepreneurs.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous croisons l'information avec le fichier SIREN pour les auto-entrepreneurs.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

La base Brevets

L'INPI met à disposition une base de données regroupant les demandes de brevets français, européens, internationales PCT et certificats complémentaires de protection. La base Brevets permet de vérifier le statut d'un brevet en France, mais surtout d'identifier son propriétaire ou son licencié.



Source :
Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI)



Fréquence :
Hebdomadaire - Tous les vendredis - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN)



RGPD :
Information nominative sur les propriétaires ou licenciés



Force :

- Tout dépôt de brevet est publique ;
- L'ensemble de la description et les fichiers associés sont disponibles ;
- Les noms des déposants et des inventeurs sont communiqués.



Faiblesse :

- Le brevet est déposé par le siège social pour l'établissement qui a travaillé sur l'invention.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement (attention, un brevet est déposé par le siège social)



Zonage :
Non - Impossible

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Non

La base Marques

L'INPI met à disposition une base de données contenant l'ensemble des marques en vigueur en France (françaises, de l'Union Européenne et internationales désignant la France). La base Marques permet de retrouver toutes les informations sur une marque mais surtout d'identifier son propriétaire.



Source :
Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI)



Fréquence :
Hebdomadaire - Tous les vendredis - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN)



RGPD :
Information nominative sur les propriétaires



Force :

- Tout dépôt de brevet est public ;
- L'ensemble de la description et les fichiers associés sont disponibles.



Faiblesse :

- Toutes les entreprises ne déposent pas une marque à l'INPI pour l'exploitation de leur identité visuelle.



Autres :

- Donne accès à de nombreuses informations : informations bibliographiques, administratives et légales, logos associés, copies du BOPI pour les marques françaises.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement (attention, une marque est déposée par le siège social)



Zonage :
Non - Impossible



Algorithme :

- Nous croisons l'information avec le fichier SIREN pour les auto-entrepreneurs.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Non

L'API Offres d'emploi

Pôle Emploi rend accessibles en temps réel des données relatives aux offres d'emploi collectées par lui-même et par la sélection de partenaires ayant consenti à la diffusion de leurs offres via l'API Offres d'emploi. L'API permet de filtrer sur plusieurs métiers, communes, départements ou encore contrats.



Source :
Pôle Emploi



Fréquence :
Quotidienne - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Commune - Entreprise (SIREN)



RGPD :
Aucune information nominative



Force :

- Permet de remonter les offres d'emploi de Pôle Emploi et de 100 partenaires : jobboards, agences d'intérim, entreprises, etc. ;
- Met à disposition l'ensemble des éléments de l'offre avec ses différents référentiels : information sur le poste et sa description.



Faiblesse :

- Une partie du marché de l'emploi des territoires est réalisé hors diffusion publique d'offres d'emploi ;
- Les entreprises ne clôturent pas toujours leurs offres d'emploi une fois pourvue ;
- La publication d'une offre d'emploi peut se faire de manière anonyme.



Autres :

- Pôle Emploi centralise la remontée des offres d'emploi sur le territoire français en lien avec des partenaires : APEC, Indeed, Manpower, Adecco, Jobijoba, Temporis, Carrefour, Michelin, Renault, etc.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement (attention, une offre d'emploi est déposée par un établissement d'une commune)



Zonage :
Non - Impossible



Algorithme :

- Nous rattachons l'annonce au SIREN dans la mesure du possible ;
- Nous vérifions chaque jour l'existence de l'annonce pour la clôturer le cas échéant.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Non

Les données du Big Data

Le Big Data récupère un très grand volume de données, de nature variée, fiables, pertinentes et mises à jour pratiquement en temps réel. Ces données permettent de compléter la connaissance des entreprises du territoire français : site Internet, réseaux sociaux, métadonnées les plus utilisées, etc.



Source :
Mixdata



Fréquence :
En temps réel (actualisation de la page consultée) - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Entreprise (SIREN)



RGPD :
Aucune information nominative



Force :

- Permet de détecter les entreprises présentes sur Internet ;
- Permet d'aller plus loin sur l'activité de l'entreprise (bio, innovation, etc.) que le code NAF / APE ;
- Les métadonnées permettent également de déterminer des typologies d'entreprises (B2B / B2C, international, boutique en ligne, ...).



Faiblesse :

- Nécessite une présence des entreprises sur Internet (site, réseaux sociaux) ;
- La remontée de ces informations va dépendre de la structuration et du référencement du site Internet de l'entreprise.



Autres :

- Donne accès à de nombreuses informations : contact entreprises et établissements, mots-clés, catégories d'entreprise, réseaux sociaux, entreprises liées, etc.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes

SIG Non

API Non

BI Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Non

DATA FONCIÈRE

La data foncière est devenue aujourd'hui un référentiel numérique essentiel offrant des usages en perpétuelle évolution dans de nombreux domaines tels que l'occupation du sol, l'aménagement, le logement, les risques ou encore l'énergie.

Dans ce contexte, plusieurs bases de données majeures en matière de foncier ont été dernièrement ouvertes telles que le Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux (SITADEL) ou encore les Demandes des Valeurs Foncières (DVF).

NOTRE SAVOIR-FAIRE

Ces nouveaux fichiers en Open Data, couplés aux données cadastrales issues des fichiers MAJIC III, sont retravaillés par le Groupe Mon Territoire. Ce nouveau traitement des données permet d'avoir une vision précise de l'évolution du foncier et de l'immobilier présents sur le territoire.

À partir de ces données, il est possible :

- de faire un inventaire exhaustif des locaux et des propriétaires ;
- de connaître les locaux vacants ;
- d'évaluer le prix du marché ;
- de suivre la dynamique de construction.

En fonction de vos besoins, nous sommes en mesure de vous le proposer à l'échelle d'une intercommunalité, d'une commune, d'une zone d'activité, d'un quartier, d'une unité foncière, d'une parcelle.



La base de données SITADEL

Le Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux, dit SITADEL, est une base de données qui permet de suivre les constructions neuves (à usage d'habitation et de locaux) soumises à un permis de construire, ainsi que leurs évolutions.



Source :
Ministère de la Transition Écologique



Fréquence :
Mensuelle - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Adresse - Parcelle



RGPD :
Information nominative sur le
pétitionnaire (personne morale)



Force :

- Donne la nature du projet, sa destination et sa surface.



Faiblesse :

- N'est disponible que depuis 2017 ;
- Ne concerne que les personnes morales.



Autres :

- Répertoire uniquement les Permis de Construire (PC), d'Aménager (PA), de Démolir (PD) et les Déclarations Préalables (DP) autorisés.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Unité foncière - Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous qualifions la nature des locaux économiques ;
- Nous regroupons l'ensemble des données liées à une transaction.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API Dataset ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

La Documentation Littérale du Cadastre (MAJIC III)

La Documentation Littérale ou Foncière du Cadastre (MAJIC III) recense et identifie les parcelles, les locaux situés en France ainsi que leurs propriétaires afin de servir de base de calcul aux impôts locaux d'une commune (Taxe Foncière, Taxe d'Habitation ou encore Contribution Foncière Économique).

Livrée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Documentation Littérale du Cadastre (MAJIC III) est composée de 6 fichiers :

- le **Fichier des Propriétaires (FP)** regroupe, par commune, les informations concernant le compte communal et la personne propriétaire. Le compte communal est composé d'un maximum de six titulaires de compte exerçant des droits concurrents sur un ou plusieurs biens d'une commune. Pour chaque titulaire, le fichier permet de disposer des informations sur la désignation complète, le droit exercé et l'adresse ;
- le **Fichier des Propriétés Bâties (FPB ou fichier des immeubles)** répertorie, par commune, l'ensemble des informations concernant les locaux et les parties d'évaluation (PEV). Le local est composé d'au moins une PEV, cette dernière étant l'élément de gestion en bâti. Il est identifié par son numéro invariant, par son indicatif cadastral complété des numéros de bâtiment, d'escalier, de niveau et de porte. Pour un local donné, ce fichier permet de disposer de son descriptif, de son évaluation et des bases de taxation. L'attribution du local à son propriétaire est assurée par l'intermédiaire du compte communal ;
- le **Fichier des Propriétés Non Bâties (FPNB ou fichier parcellaire)** présente, par commune, toutes les informations relatives aux parcelles, aux lots non bâtis et aux subdivisions fiscales (SUF) correspondantes. La parcelle, qui permet de définir le propriétaire, est composée d'au moins une SUF, cette dernière étant l'unité élémentaire d'évaluation, c'est-à-dire l'élément de gestion en non bâti. Pour une parcelle donnée, ce fichier permet de connaître les natures de culture ou de propriété, les contenances et les revenus cadastraux des subdivisions fiscales qui la compose ainsi que l'attribution à un compte communal de propriétaire ;
- le **Fichier des Propriétés Divisées en Lots (PDL)** comporte la description des copropriétés et de leurs lots associés. La notion de PDL regroupe les notions de Bien Non Délimité (BND), copropriété (en lots ou en volume), propriété en transparence fiscale et tous les cas où un descriptif de division est établi ;
- le **Fichier de correspondance entre Lots et Locaux (LLOC)** est une table de correspondance entre les identifiants des locaux (numéro invariant) et les indicatifs des lots de copropriétés correspondants ;
- le **Fichier Annuaire Topographique Initialisé Réduit (FANTOIR)** recense les informations nécessaires à l'adressage : rues, lieux-dits, pseudo-voies, etc.

**Source :**

DGFIP

**Fréquence :**

Annuelle - Juillet / Août - Dépôt de la collectivité

**Couverture :**

France

**Maille :**

Adresse - Parcelle - Invariant

**RGPD :**

Information nominative sur les propriétaires

**Force :**

- Les données sont officielles, précises et complètes.

**Faiblesse :**

- Absence des données des valeurs locatives révisées ;
- L'information sur la vacance n'est pas à jour.

**Autres :**

- Les fichiers transmis aux collectivités sont complets ;
- Les fichiers en Open Source ne concernent que les locaux dont les propriétaires sont des personnes morales. Ils sont donc incomplets.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements

**Géolocalisation :**

Parcelle - Adresse

**Zonage :**

Oui

**Algorithme :**

- Nous recalculons les valeurs locatives révisées pour chaque local économique ;
- Nous enrichissons l'information de vacance des locaux d'habitation et économique.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.

<https://support.mon-territoire.fr/api>

Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers

**Atelier Fiscal :**

Oui

**Atelier Économique :** Uniquement les locaux économiques**Atelier Aménagement :**

Oui

Le Plan Cadastral Informatisé (EDIGEO)

Le Plan Cadastral Informatisé (PCI), dit aussi EDIGEO, est un document cartographique représentant graphiquement une commune sous deux formats : le vecteur ou l'image. Il dresse l'inventaire de ses propriétés foncières (immeuble, maison, terrain, etc.) et l'emprise au sol des bâtiments qui les occupent.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Trimestrielle - Automatique



Couverture :
France (à l'exception de la ville de Strasbourg et de quelques communes voisines)



Maille :
Parcelle



RGPD :
Aucune information nominative



Force :
• Permet de se repérer dans l'espace.



Faiblesse :
• Le fichier est en décalage avec les informations MAJIC III.



Autres :
• Permet de générer des couches géographiques de polygones :
Section - Parcelle - Subdivision fiscale - Bâtiment - Piscine.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Commune - Section - Unité foncière - Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithme :

- Nous retraits la donnée pour faire coïncider les données MAJIC III avec le millésime EDIGEO correspondant ;
- Nous créons les unités foncières.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Les Demandes des Valeurs Foncières (DVF)

Le jeu de données des Demandes de Valeurs Foncières (DVF) recense l'ensemble des transactions immobilières intervenues au cours des cinq dernières années en indiquant le prix, la surface ou encore l'adresse de la transaction. Ces données sont issues des actes notariés et des informations cadastrales.



Source :
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance



Fréquence :
Semestrielle - Avril / Octobre - Automatique



Couverture :
France - DOM-TOM (à l'exception de l'Alsace, de la Moselle et de Mayotte)



Maille :
Adresse - Parcelle



RGPD :
Aucune information nominative



Force :
• Permet de connaître le prix des transactions.



Faiblesse :
• N'est disponible que depuis 2017 ;
• Ne permet pas de connaître la nature du local économique.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Unité foncière - Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithmes :
• Pour un usage uniquement interne, nous rattachons la transaction à un local et qualifions la nature du local (commerce, bureau, etc.).

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API Dataset ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Non



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Les Locaux Commerciaux Vacants (LOCOMVAC)

Le fichier des Locaux Commerciaux Vacants (LOCOMVAC) dresse la liste des locaux commerciaux et professionnels vacants, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas fait l'objet d'imposition à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) l'année précédente (au 1^{er} janvier) sur le périmètre de la collectivité concernée.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Avril / Mai - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Adresse - Parcelle - Invariant



RGPD :
Information nominative sur les propriétaires



Force :
• Permet d'éviter de réaliser un inventaire physique.



Faiblesse :
• Donne des informations à N-1 ;
• La vacance n'est pas constatée physiquement, mais uniquement à travers un croisement de fichier.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Unité foncière - Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithmes :
• Nous qualifions les locaux hors champ d'application de la CFE ou exonérés.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

Le Fichier Nominatif de Taxe d'Habitation Format 3

Le Fichier Nominatif de Taxe d'Habitation Format 3 comporte, comme son nom l'indique, des données directement nominatives de l'occupant, à savoir ses nom et prénom, ainsi que des renseignements sur les locaux imposables à la TH. Il permet également de recenser les locaux d'habitation vacants.



Source :
DGFIP



Fréquence :
Annuelle - Dernier trimestre - Dépôt de la collectivité



Couverture :
France



Maille :
Adresse - Parcelle - Invariant



RGPD :
Information nominative sur les propriétaires et l'ancien occupant



Force :

- Permet de connaître les valeurs locatives d'attente et surtout les discordances, c'est-à-dire les locaux taxés à la taxe d'habitation (à partir de la déclaration d'impôt sur le revenu) et non taxés au foncier car absents du fichier foncier du cadastre.



Faiblesse :

- Donne des informations à N-1 ;
- Le fichier est payant.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Unité foncière - Parcelle - Adresse



Zonage :
Oui



Algorithmes :

- Nous calculons le nombre d'années de vacance ;
- Nous le rattachons au local.

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Non



Atelier Aménagement :
Prochainement

La Base Adresse Nationale (BAN)

La Base Adresse Nationale (BAN) est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration et fait partie des neuf jeux de données de référence, avec la base SIRENE ou encore le PCI. Elle indexe la position géographique de l'intégralité des adresses du territoire français.



Source :
Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)



Fréquence :
En temps réel (actualisation de la page consultée) - Automatique



Couverture :
France



Maille :
Adresse



RGPD :
Aucune information nominative



Force :

- Représente une synthèse de tous les référentiels « adresse » couplés à une remontée terrain des collectivités



Faiblesse :

- L'ensemble du territoire français n'est pas encore couvert par la remontée des données issues des collectivités.

NOTRE VALEUR-AJOUTÉE

Nos traitements



Géolocalisation :
Point établissement



Zonage :
Oui

Interopérabilité via nos applications Communication entre systèmes



- Synchronisation des données grâce à nos API ;
- Utilisation de vos couches thématiques en WMS-WFS.



<https://support.mon-territoire.fr/api>



Analyse décisionnelle en toute autonomie avec Tableau Software

Usage dans nos applications métiers



Atelier Fiscal :
Oui



Atelier Économique :
Oui



Atelier Aménagement :
Oui

4 DATA ENVIRONNEMENTALE

Nous suivons les avancées de l'ouverture des nouvelles datas, dont celles liées à l'environnement et plus particulièrement les usages possibles des données sur l'énergie et la mobilité. Globalement, la donnée environnementale regroupe les informations liées :

- à l'énergie produite et consommée (eau, air, climat, électricité, gaz, etc.) ;
- à la biodiversité présente (évolution des espèces, des gènes, des écosystèmes, etc.) ;
- aux flux en circulation sur les territoires (mobilité, déchets, énergies, etc.).

Les données environnementales commencent à faire leur apparition dans le paysage de la data mais restent encore peu exploitées par les territoires. Pourtant, elles sont la clé pour comprendre l'ensemble des enjeux du développement durable des territoires avec les données sociales et économiques. Ainsi, elles permettent d'avoir une vision complète pour accompagner le champs d'actions des politiques publiques :

- Contrairement à la majorité des données en Open Data, les données de la mobilité et du déplacement des individus sont éclatées en différents thèmes (transports en commun, routier, mobilité douce, etc.) et ne sont pas standardisées ;
- Concernant celles relatives aux consommations d'énergie (qu'elles soient résidentielles ou industrielles), ces données ne sont pas publiques, car la plupart sont personnelles.

Nous sommes attentifs aux différentes initiatives liées aux données environnementales et nous ne manquerons pas vous tenir informer de nos avancés sur ce sujet.

5 DATA DES UTILISATEURS

Les territoires et leurs agents sont au plus près de l'environnement économique local pour acquérir des informations stratégiques. Ils ont donc accès à de nombreuses informations récentes, fiables et de qualité.

Nonobstant l'ensemble des données que nous exploitons déjà, nous considérons les informations remontant du terrain comme une connaissance essentielle à capitaliser.

Nous donnons la possibilité d'enrichir avec de nouvelles informations afin :

- d'affiner les informations (coordonnées, effectif, chiffre d'affaires, vacance, etc.) ;
- d'ajouter des contacts avec leurs coordonnées et les échanges ;
- de rajouter des commentaires sur les entreprises, les locaux, les parcelles et les rôles d'imposition ;
- de gérer l'offre et la demande à destination des entreprises.

Les informations pouvant être capitalisées dans nos solutions permettent d'améliorer la connaissance économique du territoire et de suivre l'évolution des échanges avec le monde économique.





CONCLUSION

Les acteurs territoriaux (collectivités, agences de développement, chambres consulaires) exercent une multitude de métiers, chacun nécessitant des applications particulières. Disposer d'un système d'information de qualité est une condition essentielle pour être performant collectivement et assurer le partage de l'information stratégique.

Le Groupe Mon Territoire fait de la transition numérique une opportunité pour remettre la donnée au service de la décision des territoires français, afin de les aider à agir sur leurs périmètres d'actions et à devenir plus attractifs.

Nos solutions ont une vocation transverse entre les différents services ou compétences des territoires (développement économique, fiscalité, urbanisme, SIG, etc.) en participant à l'intelligence collective et au partage de la donnée pour une meilleure circulation de l'information.

Nous développons des solutions duplicables à tout territoire français, afin de permettre à chacun d'avoir le même niveau de connaissance de son territoire.

Nos axes de développements sont basés sur 3 piliers :

- Les données à exploiter
- Les fonctionnalités à développer
- L'intelligence à apporter à l'information

Nous continuons de faire évoluer nos solutions en lien avec nos différents clients, mais aussi avec nos consultants métiers, experts en développement économique, emploi, fiscalité locale et aménagement.

GLOSSAIRE



| | |
|--------------------|--|
| ACOSS | Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale |
| ACV | Action Cœur de Ville |
| AOM | Autorité Organisatrice de la Mobilité |
| APE | Activité Principale Exercée |
| APEC | Association Pour l'Emploi des Cadres |
| API | Application Programming Interface |
| API Dataset | API liée à la recherche d'un utilisateur |
| B2B | Business to Business / Professionnel à Professionnel |
| B2C | Business to Consumer / Professionnel à Consommateur |
| BALO | Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires |
| BDNB | Base de Données Nationale des Bâtiments |
| BI | Business Intelligence |
| BIC | Bénéfices Industriels et Commerciaux |
| BNC | Bénéfices Non Commerciaux |
| BND | Bien Non Délimité |
| BODACC | Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales |
| CA | Communauté d'Agglomération |
| CC | Communauté de Communes |
| CGV | Conditions Générales de Vente |
| CET | Contribution Économique Territoriale |
| CFE | Cotisation Foncière des Entreprises |
| CNIL | Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés |
| CRM | Customer Relationship Management / Gestion de la Relation Client |
| CRTE | Contrat de Relance et de Transition Écologique |
| CU | Communauté Urbaine |
| CVAE | Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises |
| DAU | Demandes d'Autorisation d'Urbanisme |
| DF | Directeur des Finances |
| DGFIP | Direction Générale des Finances Publiques |
| DGS | Directeur Général des Services |
| DILA | Direction de l'Information Légale et Administrative |
| DINUM | Direction Interministérielle du Numérique |
| DP | Déclaration Préalable |
| DPO | Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données |
| DSI | Directeur des Systèmes d'Information |
| DVF | Demandes de Valeurs Foncières |
| EDIGEO | Échange de Données informatisées dans le domaine de l'Information Géographique |
| EPCI | Établissement Public de Coopération Intercommunale |
| EPF | Établissement Public Foncier |
| FANTOIR | Fichier Annuaire Topographique Initialisé Réduit |
| FP | Fichier des Propriétaires d'immeubles |
| FPB | Fichier des Propriétés Bâties |
| FPNB | Fichier des Propriétés Non Bâties |

| | |
|-----------------|--|
| IFER | Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux |
| INPI | Institut National de la Propriété Intellectuelle |
| INSEE | Institut National de la Statistique et des Études Économiques |
| LLOC | Fichier de correspondance entre Lots et Locaux |
| LOCOMVAC | Fichier des Locaux Commerciaux Vacants |
| MAJIC | Mise À Jour des Informations Cadastrales |
| NAF | Nomenclature des Activités Françaises |
| ORT | Opération de Revitalisation de Territoire |
| PA | Permis d'Aménager |
| PAT | Projet Alimentaire Territorial |
| PC | Permis de Construire |
| PCAET | Plan Climat Air Énergie |
| PCI | Plan Cadastral Informatisé |
| PCT | Patent Cooperation Treaty - Traité de Coopération en matière de Brevets |
| PD | Permis de Démolir |
| PEV | Partie d'Évaluation |
| PVD | Petite Ville de Demain |
| PDL | Propriétés Divisées en Lots |
| PLU | Plan Local d'Urbanisme |
| RCS | Registre du Commerce et des Sociétés |
| RGAA | Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations |
| RGI | Référentiel Général d'Interopérabilité |
| RGPD | Règlement Général sur la Protection des Données |
| RGS | Référentiel Général de Sécurité |
| RNCS | Registre National du Commerce et des Sociétés |
| RNM | Répertoire National des Métiers |
| RM | Répertoire des Métiers |
| SI | Système d'Information |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SIRENE | Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements |
| SITADEL | Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux |
| SUF | Subdivision Fiscale |
| TASCOM | Taxe sur les Surfaces Commerciales |
| TEOM | Taxe ou redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères |
| TF | Taxe Foncière |
| TFPB | Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties |
| TFPNB | Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties |
| TH | Taxe d'Habitation |
| TP | Taxe Professionnelle |
| URSSAF | Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales |
| VM | Versement Mobilité |
| VT | Versement Transport |
| ZAE | Zone d'Activités Économiques |
| ZAN | Zéro Artificialisation Nette |



Groupe
MonTerritoire

04 84 25 22 81
contact@mon-territoire.fr
<https://mon-territoire.fr>

31, Boulevard Sarrail
34000 MONTPELLIER



Fiscalité & Territoire



<https://fiscalite-territoire.fr>



Economie & Territoire



<https://economie-territoire.fr>